

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 21 FEVRIER 2013**

L'An Deux Mille Treize, le vingt et un février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatorze février deux mille treize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame JANODET - Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Philippe MENAGER - Hind BENAÏNI - Ghislaine PATRY - Farid RADJOUH - Pascal PERRIER  
Paul FAROUZ - Nathalie BESNIET - Maurice CHAUVET - Jean-François CHAZOTTES - Alain GIRARD.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Gaston VIENS - Catherine GAUTHIER - Dahmane BESSAMI - Monique KUCINSKI -  
Josiane DAUTRY - Malikat VERA - Frank-Eric BAUM - Habib HASSOUNI - Imène BEN  
CHEIKH - Odette TERRADE - Pascale SOULARD - Mohammed GHERBI - Thierry ATLAN -  
Abdelkrim HELALA.

**ETAIENT REPRESENTES**

Monsieur Bakay MEZRHIR représenté par Philippe MENAGER  
Madame Jacqueline MARCONI représentée par Christine JANODET  
Madame Claire CABRERA représentée par Ghislaine PATRY  
Monsieur Denis AZAN représenté par Gaston VIENS  
Madame Geneviève BONNISSEAU représentée par Alain GIRARD  
Monsieur Chérif ZEKOUANE représenté par Dahmane BESSAMI  
Madame Nadia EL HADI représentée par Mohammed GHERBI  
Monsieur Mustapha NAIDJA représenté par Abdelkrim HELALA

**ETAIENT ABSENTS**

Monsieur François PHILIPPON  
Madame Elisa MORMIN

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Monsieur Marc NIVET, Directeur général adjoint des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20 h 40.

2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté.

3 – Compte rendu des décisions prises par la Maire au titre de la délégation donnée par le Conseil municipal par délibération du 26 mars 2009 en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

Madame la Maire indique qu'un droit de préemption est retiré suite à la renonciation des propriétaires. En réponse à une question de Madame SOULARD elle précise que la société Scpee, locataire de locaux rue Pasteur est une entreprise d'électricité qui ne reçoit pas de public.

Le Conseil municipal prend acte.

Un vœu d'urgence est présenté par les groupes de la majorité municipale concernant la Caisse primaire d'assurance maladie à Orly et son maintien sur la ville.

L'urgence est adoptée à l'unanimité.

4 - Communications de la Municipalité.

4.1. Madame la Maire renouvelle ses vœux pour le premier Conseil municipal de l'année 2013.

Elle fait le point sur les principaux évènements depuis le Conseil municipal du 20 décembre 2012 :

4.2. Pour les fêtes de fin d'année :

- Lundi 24 décembre 2012 : fête du quartier des Navigateurs à l'initiative de l'AUVM.
- Jeudi 27 décembre 2012 : Fête du quartier de la Pierre au Prêtre avec le conseil de quartier centre.

4.3. Les vœux de la municipalité aux Orlysiens : le vendredi 11 janvier 2013. Il y a eu une forte participation, près de 1000 Orlysiens, avec une ambiance cordiale et sympathique.

Les vœux au personnel communal et la soirée du COS : le vendredi 18 janvier 2013.

Le banquet des retraités du 22 au 25 janvier 2013.

Madame la Maire remercie les personnels et services fortement mobilisés pour la réussite de ces évènements, de même elle remercie les services techniques pour leur réactivité et leur efficacité après les fortes chutes de neige le week-end du 18 et 19 janvier 2013.

4.4. le 21 Janvier 2013 a eu lieu la signature du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de santé, Madame BESNIET représentait la municipalité.

4.5. Madame la Maire informe de l'entrée en fonction d'un nouveau préfet : Monsieur Thierry LELEU, en remplacement de Pierre DARTOUT promu préfet de Région, elle souligne le plaisir que la municipalité a eu de travailler sur de nombreux dossiers avec Monsieur DARTOUT.

4.6. Samedi 2 février 2013 : le forum des métiers au collège Dorval.

4.7. Lundi 4 février 2013, mise en place du Taxi social, Monsieur PERRIER précise que ce dispositif correspond aux attentes.

4.8. Le jeudi 7 février 2013, le premier atelier des rencontres d'Orly 2013 s'est réuni. Une quarantaine d'Orlysiens ont participé à ces travaux. Thème principal abordé : la réalisation d'une charte de la civilité.

La prochaine réunion de ces ateliers est prévue lundi 25 février 2013 à 19h dans les salons de la mairie. Madame la Maire invite tous les Conseillers municipaux à y participer.

4.9. Samedi 9 février 2013, hommage à Marie-Claude Vaillant Couturier au centre culturel en présence de Gaston VIENS, autour du livre de Monsieur Dominique DURAND.

4.10. Le 19 février 2013, Assises des Seniors au Centre culturel.

### **Evénements à venir**

4.11. Pour ce qui concerne les semaines à venir, Madame la Maire rappelle plusieurs rendez-vous : Mardi 26 février 2013 à 19h : Conseil municipal extraordinaire à la Maison de l'environnement d'Aéroport de Paris.

4.12. Les réunions des conseils de quartier :

Vendredi 22 février 2013, celui du quartier est,  
Jeudi 28 février 2013, celui du quartier centre,  
Jeudi 28 mars 2013 celui du quartier ouest.

4.13. Le 1<sup>er</sup> mars traditionnelle réception en l'honneur des femmes du personnel communal.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

### **5 - Adhésion à l'association ORBIVAL.**

Adopté à l'unanimité. Madame la Maire est désignée en qualité de représentante de la commune.

### **6 - Modification du poste d'attaché chargé de communication interne.**

Adopté à l'unanimité.

### **7 - Modification du poste d'attaché directeur technique du centre culturel.**

Adopté à l'unanimité.

### **8 - Approbation de la convention d'objectifs et de financements à intervenir entre la Caisse d'allocations familiales du Val de Marne et la ville d'Orly concernant le relais d'assistantes maternelles.**

Adopté à l'unanimité.

### **9 - Décision modificative n°1 postérieure au budget primitif 2013.**

Adopté à la majorité moins 4 abstentions du groupe GCSAS (dont un mandat) et 2 du groupe RDCM (dont un mandat).

### **10 - Indemnité de conseil au trésorier au titre de la gestion 2012.**

Adopté à l'unanimité.

**11 - Demande de subventions auprès du SIPPAREC.**

Adopté à l'unanimité.

**12 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour divers travaux et études sur les réseaux d'assainissement communal.**

Adopté à l'unanimité.

**13 - Approbation de la demande d'attribution de la subvention auprès du Ministère de l'intérieur pour l'acquisition d'un fauteuil dentaire pour le Centre Municipal de Santé Calmette- Année 2013.**

Adopté à l'unanimité.

**14 - Approbation des règlements intérieurs des centres municipaux de santé.**

Adopté à l'unanimité.

**15 - Présentation de l'ampliation de l'arrêté préfectoral n°2012/2093 du 25 juin 2012 portant autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement concernant la société SORBIERS AUTOS S.A.S à Villeneuve le Roi, zone industrielle « les bords de l'eau » 3 avenue de la Carelle.**

Le Conseil municipal a pris acte.

**16 - Présentation de l'ampliation de l'arrêté préfectoral n°2012/2094 du 25 juin 2012 portant autorisation au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement concernant la société C2J à Villeneuve le Roi, zone industrielle « les bords de l'eau » 3 avenue de la Carelle.**

Le Conseil municipal a pris acte.

**17 - Echange à titre onéreux de propriétés appartenant à la commune d'Orly et aux Consorts RAY.**

Adopté à la majorité moins 4 abstentions du groupe GCSAS (dont un mandat) et 2 du groupe RDCM (dont un mandat), Monsieur HASSOUNI n'ayant pas pris part au vote.

**18 - Approbation de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du chantier d'aménagement de la liaison TGV Massy-Valenton au niveau de la ZAC des Saules.**

Adopté à l'unanimité.

**19 - Convention de partenariat avec le Conseil Général du Val-de-Marne pour la création de la Maison des Parents dans le quartier de la Pierre-au-Prêtre.**

Adopté à l'unanimité.

Il est convenu que le vœu d'urgence est présenté par l'ensemble des groupes du conseil Municipal.

**Objet : La Caisse primaire d'assurance maladie doit rester ouverte à Orly.**

**Vu** les projets de la Cpm du Val de Marne de regrouper un accueil unique « Améli » pour les habitants des communes d'Ablon, Choisy-le-roi, Orly, Thiais et Villeneuve-le-roi sur la commune de Thiais ;

**Considérant** que ce projet a pour conséquence de fermer un accueil de proximité pour les habitants d'Orly et notamment pour la population des quartiers situés en Zone urbaine sensible, la Cpm prévoyant de ne maintenir à Orly, à compter de mars 2014, « qu'un accueil, sur rendez-vous un jour par semaine » ;

**Considérant** que cette décision va à l'inverse des préconisations de la Politique de la Ville qui encourage le maintien de services de proximité dans les quartiers prioritaires ;

**Considérant** que le site de Thiais est géographiquement le plus éloigné pour les habitants des villes concernées et peu accessible en transports en commun ;

**Considérant** que la ville d'Orly a élaboré en partenariat avec la Cpm du 94 un projet immobilier dans le quartier du Fer à Cheval qui peut accueillir la réalisation d'une « agence Améli » en rez-de-chaussée ;

**Considérant** que ce site se situe à la croisée des chemins de toutes les communes concernées et qu'il dispose d'une bonne desserte en transports en commun ;

**Considérant** que l'aggravation des situations de précarité et de vulnérabilité nécessite de maintenir un accueil et une écoute de proximité ;

**Le Conseil Municipal d'Orly**

**Exige** le maintien d'une agence multiservices de la Cpm ouverte chaque jour de la semaine, à Orly.

**Regrette** qu'une réelle concertation avec les représentants des collectivités concernées n'ait pas été engagée.

**Souhaite** que la décision d'installation d'une « agence Améli » prenne en compte des considérations d'intérêt public.

Adopté à l'unanimité.

**Questions diverses**

Monsieur PERRIER informe de la mise en place du Taxi social qui est très utilisé notamment les mardis et jeudis et souligne la satisfaction des personnes isolées.

Madame SOULARD interroge sur la position de la Municipalité quant à la réforme scolaire, Madame la Maire répond que des discussions sont en cours avec tous les partenaires et qu'un rapport sera présenté lors du prochain Conseil municipal.

La séance est levée à 21h40.

**Malikat VERA**

**Christine JANODET**

Secrétaire de séance

Maire  
Conseillère générale du Val-de-Marne